



Description de l'emploi

Le technicien-réparateur exerce ses activités en magasin ou en tant que professionnel indépendant auprès d'une clientèle de particulier ou de professionnel.

Il conseille, diagnostique, règle et répare des instruments de musique usés ou endommagés.

Grâce à ses connaissances approfondies sur l'instrument, il évalue les travaux et répare en respectant le style/époque, les matériaux, les méthodes de facture originale, afin de rendre son aspect d'origine et ses capacités sonores.

Il entretient la relation client en effectuant, le cas échéant, des relances auprès des clients pour les interventions d'entretiens régulières au regard de la date d'achat ou de location de l'instrument de musique.

Lorsqu'il exerce en magasin de musique, le cas échéant sous la responsabilité du directeur/gérant, il est amené à conseiller le client, au moment de la vente, et l'orienter selon son besoin. Il appuie ainsi techniquement les vendeurs du magasin. Il est souvent spécialisé sur une famille d'instruments.

Selon la taille et l'organisation du magasin/entreprise où il exerce, il peut être amené en fonction de son expertise à apporter des conseils à l'équipe de vente en tant que référent technique.

Activités

- Expertise, diagnostic, évaluation des travaux nécessaires et établissement d'un devis.
- Consultation du stock et commande du matériel et des pièces à remplacer.
- Réalisation des réparations, réglages en atelier en consultant d'éventuels spécialistes si nécessaire.
- Vérification de la qualité des réparations réalisées et des qualités sonores de l'instrument.
- Restitution du bien réparé au propriétaire et conseil sur le bon usage et la maintenance de son instrument.
- Le cas échéant, appui technique au(x) vendeur(s) du magasin.

Accès à l'emploi

Profil recherché :

- Cet emploi est accessible à partir d'une formation technique de niveau CAP ou d'un brevet des métiers d'art (BMA).
- Il est également accessible avec une expérience professionnelle significative. 5 à 10 ans sont nécessaires pour acquérir une expertise.
- La pratique d'un instrument peut être requise par certains magasins d'instruments de musique. L'acuité auditive est souvent indispensable.
- Une pratique de l'anglais peut être recommandée.

Formations fréquentes (liste non exhaustive) :

- CAP – Assistant technique en instruments de musique options : Accordéon, Guitare, Instruments à vent, Piano
- BMA – Technicien en facture instrumentale options : Accordéon, Guitare, Instruments à vent, Piano

Autres appellations

- Réparateur d'instruments de musique



Domaines de compétences

Compétences

RÉALISER UN DIAGNOSTIC

1. Expertiser (ou faire expertiser par un spécialiste en cas de besoin) l'instrument : origine, ancienneté, style, marque, caractéristiques techniques, processus de fabrication, matériaux utilisés.
2. Établir un diagnostic sur l'état de dégradation du bien. Tester éventuellement l'instrument pour identifier les dysfonctionnements en utilisant ses connaissances sur les fondamentaux de la musicologie et de l'acoustique.
3. Évaluer le travail nécessaire pour sa remise en état.
4. Établir et justifier un devis en conséquence en lien avec sa direction.

RÉALISER (ou faire réaliser TOUT OU PARTIE) LES OPÉRATIONS DE RÉPARATION

1. Consulter le stock à partir du système d'information du magasin afin d'identifier les éventuelles ruptures, les commandes en cours.
2. S'assurer de la disponibilité des pièces de rechange.
3. Effectuer les commandes nécessaires de pièces auprès d'un fournisseur ou d'un spécialiste.
4. Assurer la traçabilité des biens à réparer, en cours et à restituer aux propriétaires.
5. Respecter le style et les caractéristiques d'origine de l'instrument lors des opérations de réparation.
6. Démonter l'instrument, changer ou réparer un élément ou un ensemble défectueux, assurer toutes les opérations de réglage.
7. Gérer son temps et son planning efficacement pour respecter les délais impartis.
8. Le cas échéant, faire remettre en état toute pièce ou partie inutilisable par un spécialiste.
9. Suivre l'avancement des réparations auprès du spécialiste afin de tenir informé le client.
10. Contrôler la qualité du travail réalisé, effectuer des tests, une vérification technique et/ou acoustique et repérer les éventuels dysfonctionnements.

CONSEILLER ET INFORMER LA CLIENTÈLE

1. Restituer l'objet et conseiller son propriétaire sur sa conservation et son entretien pour éviter de nouvelles détériorations.
2. Identifier les besoins du client, apporter une expertise technique à la clientèle et/ou au vendeur du magasin au moment de la vente et l'orienter selon son besoin et l'accompagner jusqu'à la vente de l'instrument.
3. Le cas échéant, effectuer une démonstration de l'instrument.

ASSURER LA RELATION CLIENT

1. Accueillir le client en créant une relation de confiance et personnalisée, découvrir ses attentes, le renseigner.
2. Observer un comportement professionnel et éthique (confidentialité des informations clients...) conformément aux standards de l'entreprise, à ses intérêts (clause de non-concurrence), et veiller au respect de l'image du magasin.
3. Traiter les réclamations des clients et proposer des solutions adaptées ou alerter le responsable selon les consignes.
4. Prévenir et gérer les situations conflictuelles, faciliter le dialogue avec le client.
5. Effectuer les relances pour l'entretien et les accordages conformément à la politique commerciale du magasin.

Compétences comportementales

- Être réactif et savoir chercher des solutions
- Être rigoureux/organisé
- Savoir se concentrer longtemps sur une tâche, être minutieux
- Savoir montrer de l'intérêt pour l'autre, l'écouter
- Être autonome et aller de l'avant (curiosité, volonté d'apprendre)



Relations fonctionnelles internes/externes

Typologie de point de vente :

- Magasins d'instruments de musique
- Magasins franchisés de toute taille
- Succursales
- Exercice en indépendant

En interne : Lorsqu'il exerce en magasin, le technicien-réparateur est en relation avec le directeur/gérant du magasin, le(s) vendeur(s), et le cas échéant avec l'équipe de techniciens réparateurs.

En externe : Il est en relation avec la clientèle (particuliers, professionnels) et, le cas échéant avec les fabricants (pour les pièces) et des spécialistes (ébéniste, doreur, menuisier...).

Principaux facteurs d'évolution de l'emploi

Avec une clientèle toujours plus informée et la concurrence, les principales évolutions des compétences du technicien-réparateur s'inscrivent dans le renforcement de ses missions de conseil, d'expertise et de relation client.

Mobilité professionnelle

Avec l'expérience, le technicien-réparateur peut évoluer vers les fonctions de responsable d'atelier, de vendeur-conseil ou gérant de magasin d'instruments de musique. Il peut ainsi être amené à coordonner et à animer une équipe de techniciens-réparateurs.

Il peut également exercer dans d'autres types de structures : école, opéra, musée...

Code ROME

B1501 – Fabrication et réparation d'instruments de musique